



Bassin de gestion des Marais Rétro-Littoraux

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Le bassin versant des marais rétro-littoraux (721 km²) s'étend de part et d'autre de l'estuaire de la Charente, du barrage de Saint-Savinien qui marque, à l'amont, la limite de salinité des eaux jusqu'à son embouchure où il se jette en aval de Rochefort dans l'océan Atlantique via les pertuis Charentais.

Le bassin couvre 61 communes et compte 105 000 habitants dont 60 % le long de l'estuaire et du littoral. Le sol est majoritairement occupé par des cultures (53 %). Les prairies (30 %) couvrent 65 % des marais.

Les marais s'étendent autour de Rochefort et le long de la Charente jusqu'à Saint-Savinien sur plus de 34 000 ha et occupent 47 % de la surface du bassin. On y distingue les marais alluviaux, soumis aux inondations, qui bordent la Charente, et les marais doux endigués.

Les marais sont gérés par 34 associations syndicales de propriétaires, 3 associations foncières de remembrement et 1 association foncière pastorale.

Ils sont alimentés naturellement en période de hautes eaux par les eaux météoriques provenant des sous-bassins de la Gères-Deville au nord, et de l'Arnoult et des courses de Blénac au sud.

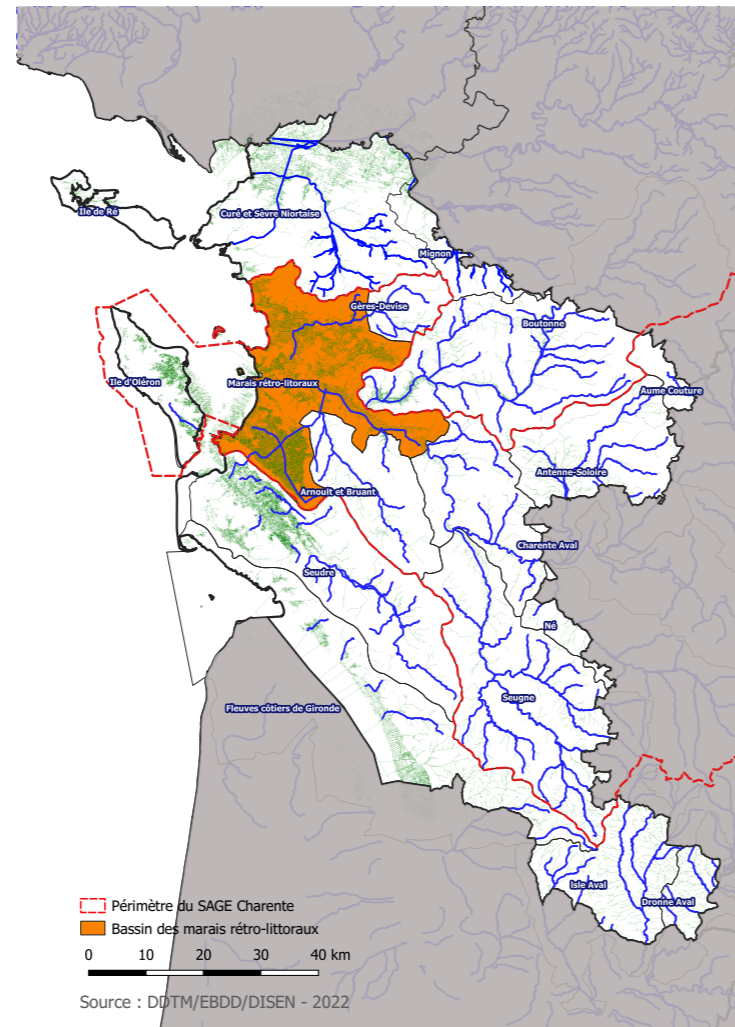
En période d'étiage, ils sont réalimentés artificiellement par les eaux de la Charente prélevées en amont de Saint-Savinien via le canal de l'UNIMA, et par le canal Charente-Seudre via une prise d'eau située dans l'estuaire aux écluses de Biard à Saint-Hippolyte.

Cette réalimentation est bénéfique à l'environnement des marais ainsi qu'à plusieurs usages dont l'approvisionnement en eau brute de l'usine de production d'eau potable de Saint-Hippolyte, l'élevage, l'irrigation et le remplissage des mares de tonne.

Les marais salés sont présents dans les zones de marnage de l'estuaire influencées par les eaux plus ou moins saumâtres et dans la frange littorale continentale et l'île d'Aix.

À son embouchure, le fleuve Charente s'écoule dans le pertuis d'Antioche et alimente en eau douce le bassin ostréicole de Marennes Oléron. L'alternance de vasières, de prairies humides participe à la richesse faunistique et floristique. Les marais sont situés sur une des principales voies de migration des oiseaux en Europe et sont des lieux privilégiés de halte migratoire, d'hivernage de reproduction et d'alimentation pour l'avifaune. Ils représentent des zones de reproduction et d'alimentation pour toutes les espèces inféodées à ces milieux.

Parmi les captages d'eau potable implantés dans ce bassin, le captage souterrain de Tout-Vent F2 à Landrais est stratégique au titre de la conférence environnementale, les captages de La Ragotterie à Salles sont identifiés comme sensibles aux nitrates par le SDAGE Loire-Bretagne.



GOVERNANCE

Acteurs pilotes	Milieux aquatiques	Protection contre les inondations	Captage et distribution de l'eau potable	Assainissement des eaux usées	Traitements des eaux pluviales
Syndicat Mixte de la Charente Aval (SMCA)		fluvial			
Communauté d'Agglomération Rochefort Océan		maritime			
Communauté de communes du bassin de Marennes		maritime			
Communauté d'agglomération de La Rochelle					
Syndicat inter-communautaire du littoral Yves-Chatellaillon-Aix-Fouras		études et travaux			
EAU 17					
Communes				Rochefort	

▼ Gestion des milieux aquatiques



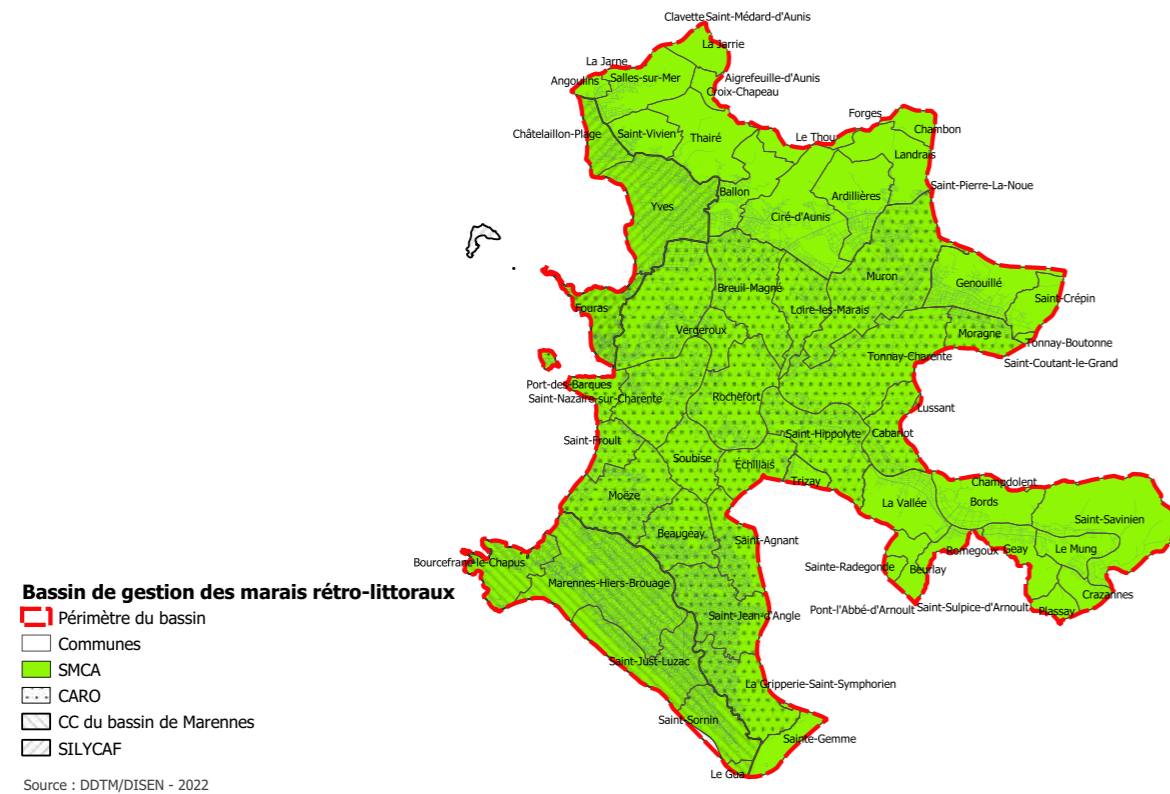
Bassin de gestion des marais rétro-littoraux

- Périmètre du bassin
- Communes
- SMCA

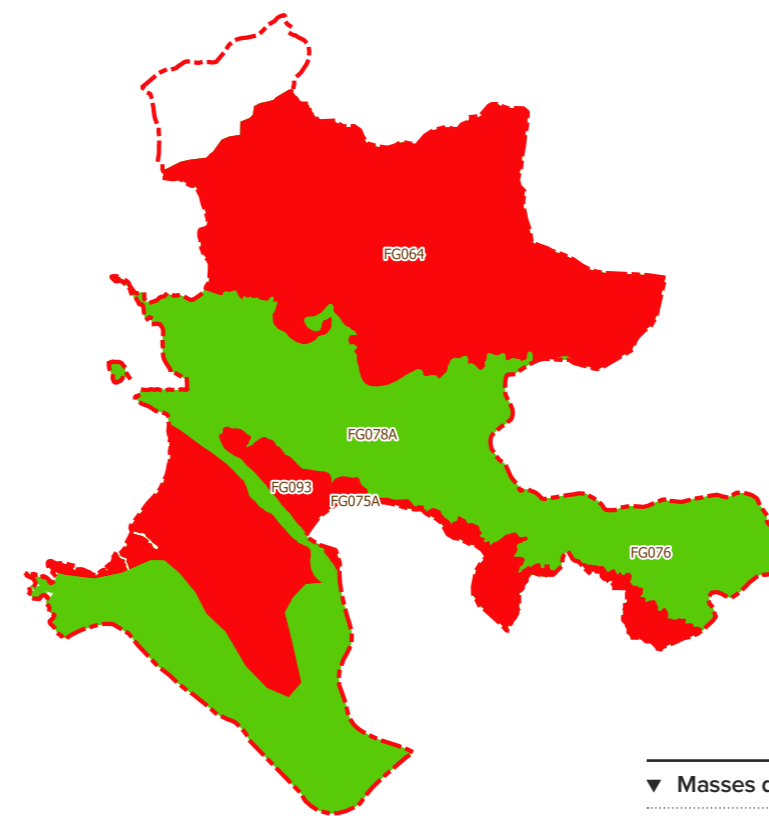
Source : DDTM/EBDD/DISEN - 2022



▼ Protection contre les inondations

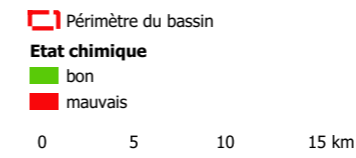


▼ Masses d'eau souterraines - État chimique



▼ Masses d'eau souterraines - État quantitatif

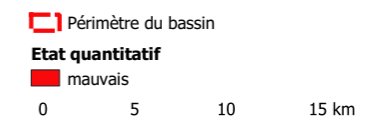
Bassin des marais rétro-littoraux



Source : DDTM/EBDD/DISEN - 2022



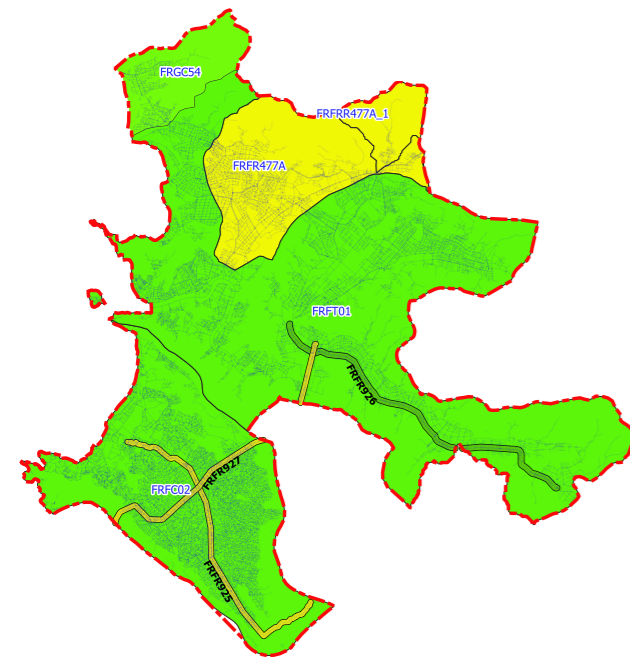
Bassin des marais rétro-littoraux



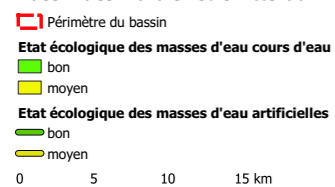
Source : DDTM/EBDD/DISEN - 2022

ÉTAT DES LIEUX DES MASSES D'EAU

▼ Masses d'eau superficielles - État écologique

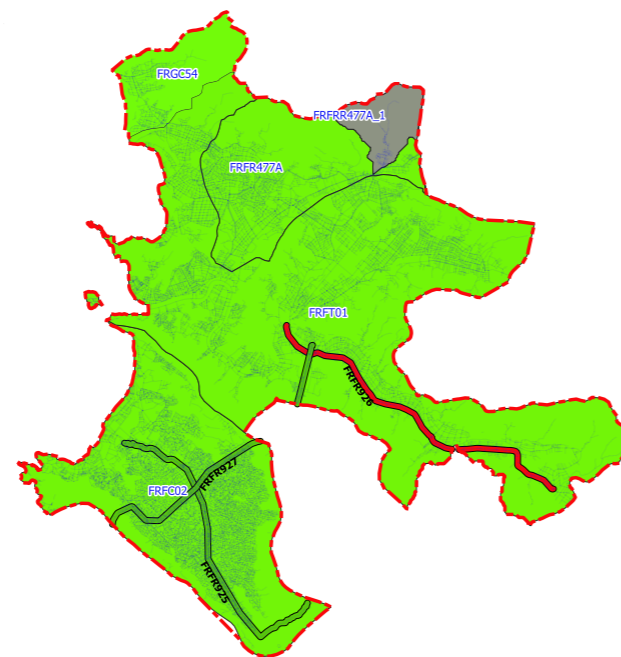


Bassin des marais rétro-littoraux

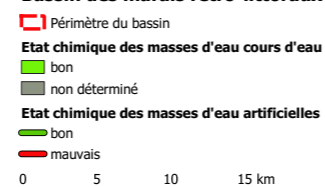


Source : DDTM/EBDD/DISEN - 2022

▼ Masses d'eau superficielles - État chimique



Bassin des marais rétro-littoraux



Source : DDTM/EBDD/DISEN - 2022



DÉTAIL DES PRESSIONS PAR MASSE D'EAU

MASSES D'EAU SUPERFICIELLES				ÉTAT DES LIEUX 2019		OBJECTIF 2027	
Code	Nom	Type	Surface km ²	Ecologique	Chimique	Ecologique	Chimique
GC54	La Rochelle	GME	374			BE 2015	BE 2015
FC02	Pertuis Charentais	GME	489			BE 2015	BE 2015
FT01	Estuaire Charente	GME	410			BE 2015	BE 2015
FR477A	La Devise du lieu-dit le gué Charreau au confluent de la Charente	GME	86			OMS 2027	BE 2015
FRR477A_1	La Devise	TPME	20			OMS 2027	BE 2015
FR925	Chenal de Brouage	MEFM	22 km			BP 2027	BP 2027
FR926	Canal de l'UNIMA (ou canal du Moussard)	MEA	23 km			BP 2021	BE 2033
FR927	Canal de la Seudre à la Charente	MEA	27 km			BP 2027	BE 2015

Code	PRESSIONS SIGNIFICATIVES									
	Pollutions ponctuelles		Pollutions diffuses		Prélèvements			Milieux aquatiques		
	Domestique	Industrielle	Azote	Phytosanitaire	Irrigation	AEP	Industriel	Morphologie	Hydrologie	Continuité
GC54										
FC02										
FT01										
FR477A										
FRR477A_1										
FR925										
FR926										
FR927										

Masses d'eau souterraines		Surface km ²			État des lieux 2019		Objectif 2027	
Code	Nom	Totale	Libre	Captive	Chimique	Quantitatif	Chimique	Quantitatif
FG076	Calcaires, grès et sables de l'Infra-Cénomaniens libre dans les bassins versants de la Charente et de la Seudre	1071	1 071	0			BE 2021	BE 2027
FG093	Multicouche calcaire du Turonien-Coniacien-Santonien dans les bassins versants de la Charente et de la Seudre	951	951	0			OMS 2027	BE 2027
FG064	Calcaires du Jurassique Supérieur des bassins versants de la Devise et des fleuves côtiers charentais	450	450	0			OMS 2027	BE 2027
FG078A	Sables, grès, calcaires et dolomies de l'infra-Toarcien libre et captif du Nord du Bassin aquitain	19 947	358	19 588			BE 2021	BE 2027
FG075A	Calcaires du Cénomaniens majoritairement captif du Nord du Bassin aquitain	20 899	11	20 888			BE 2015	BE 2015
FG080A	Calcaires du Jurassique moyen et Supérieur majoritairement captif du Nord du Bassin aquitain	16 549	7	16 542			BE 2015	BE 2015
FG075B	Sables et graviers de l'infra-Cénomaniens captif du Nord du Bassin aquitain	1 319	0	1 319			BE 2015	BE 2015



SYNTHÈSE DES ENJEUX ET OBJECTIFS

Le milieu, les activités et les usages sont fortement dépendants des apports d'eau douce, en particulier des variations de l'état quantitatif et qualitatif auxquels se rajoutent les impacts de rejets locaux. Les tendances de changements climatiques font craindre un déséquilibre persistant et accru, en dépit des actions déjà menées, entre les demandes en eau et la recharge hydrologique annuelle du bassin en période d'étiage. L'estuaire, les marais, le littoral et les îles sont exposés au risque de submersion marine.

L'état des masses d'eau superficielles est meilleur que sur l'ensemble du bassin du SAGE Charente, mais il ne reflète pas l'état des masses d'eau modifiées ou artificielles qui subissent des pressions significatives liées aux pollutions diffuses, aux prélèvements pour l'irrigation, ainsi qu'à une forte segmentation des écoulements qui façonne un faciès homogène et appauvri de chaque tronçon, et qui entrave la continuité écologique.

La quasi-totalité des nappes d'eau souterraines libres est en mauvais état quantitatif et chimique.

Gouvernance

Le système est fortement anthropisé. Il est dépendant de la gestion hydraulique qui en découle. Il nécessite, en particulier dans les marais de Brouage, la mise en place d'une organisation permettant une gestion coordonnée à l'échelle du bassin et de satisfaire les objectifs environnementaux tout en répondant aux besoins des différents usages. Il est nécessaire d'y développer les synergies et la coordination des maîtrises d'ouvrages locales.

Objectif :

- ▶ Gérer durablement les marais rétro-littoraux en conciliant protection des milieux et viabilité des usages

Quantitatif

Le bassin est situé en zone de répartition des eaux. Il est marqué par des étiages sévères et des déséquilibres quantitatifs.

Objectifs :

- ▶ Préserver les nappes captives situées en zone de sauvegarde (FG075A, FG075B, FG78A, FG080A)
- ▶ Atteindre l'équilibre entre la ressource disponible et les pressions qu'elle subit
- ▶ Stocker l'eau dans les réseaux de marais en période printanière
- ▶ Éviter les à-coups hydrauliques des prélèvements en marais

Qualitatif

L'ensemble de ce secteur est classé en zone vulnérable à la pollution par les nitrates d'origine agricole. Les masses d'eau dans le périmètre du captage de Tout-Vent sont impactées par les pollutions diffuses.

La qualité des rejets d'eaux pluviales sur le littoral à proximité des secteurs conchylicoles et de pêche à pied ainsi que des zones de baignade est un enjeu fort.

Objectifs :

- ▶ Préserver les nappes captives situées en zone de sauvegarde (FG075A, FG075B, FG78A, FG080A)
- ▶ Protéger les captages d'eau potable
- ▶ Réduire la pollution organique et bactériologique issue des rejets d'eaux pluviales
- ▶ Finaliser les profils de vulnérabilité sur le littoral

Milieux aquatiques

L'enjeu majeur consiste en l'entretien ou la restauration du réseau hydraulique qui représente plusieurs milliers de kilomètres et une densité à l'hectare qui varie de 80 m/ha dans les marais nord, à 300 m/ha dans les marais sud. Une forte densité d'ouvrages de gestion hydraulique sont implantés sur les cours d'eau et les réseaux de marais d'intérêt collectif, ainsi que dans l'ensemble du bassin. Ils modifient les faciès d'écoulement et entravent la continuité piscicole.

Objectifs :

- ▶ Affiner la gestion hydraulique des marais sud à l'échelle du sous-bassin
- ▶ Restaurer l'hydromorphologie et la continuité écologique
- ▶ Mieux connaître les zones humides hors marais

Inondation

La sécurité des personnes et des biens est un enjeu prioritaire.

Objectif :

- ▶ Réduire les risques d'inondation et de submersion



→ **ACTIONS**
page suivante



ACTIONS (partie 1/3)

DOMAINE	THÈMES	ACTIONS	LOCALISATION	MASSES D'EAU CONCERNÉES	ECHÉANCE DATE DÉBUT	PILOTE DE L'ACTION AU SEIN DE LA DISEN	MAÎTRE D'OUVRAGE	
GOUVERNANCE	Gouvernance	Élaborer et mettre en place le mode de gouvernance entre GEMAPIEN et gestionnaires de marais	Communes du bassin	Masses d'eau du bassin	2022/2027	DDTM	SMCA CD17	
	Connaissance	Réaliser une étude sur la relation entre la nappe, le marais de Brouage et sa réalimentation en période d'étiage.	Communes du marais de Brouage	FC02/FT01 FG093/FG064	2023/2027	DDTM	SMCA	
		Mettre en œuvre un observatoire dans les marais de Brouage (définition du contenu)	Pertuis-Charentais	FC02	2022/2027	DDTM	CCBM CARO	
QUANTITÉ	Changement climatique	Réaliser et mettre en œuvre l'étude prospective Charente 2050	Ensemble du bassin de la Charente	Toutes les masses d'eau du bassin de la Charente	2022/2027	DDTM	EPTB Charente	
		Sensibiliser aux perspectives du changement climatique sur le périmètre du bassin de la Charente	Ensemble du bassin de la Charente	Toutes les masses d'eau du bassin de la Charente	2022/2027	DDTM	EPTB Charente AEAG	
	Élaborer le PTGE Charente-aval		Ensemble du bassin de la Charente	Toutes les masses d'eau du bassin de la Charente	/2023	DDTM	EPTB Charente SYRES	
	Mettre en œuvre du PTGE Charente-aval		Ensemble du bassin de la Charente	Toutes les masses d'eau du bassin de la Charente	2023/2027	DDTM	EPTB Charente SYRES	
	Irrigation	Réaliser l'inventaire des études et connaissances existantes sur l'alimentation du marais nord de Rochefort et identifier les besoins d'études complémentaires (disposition 51 du SAGE Charente)	Communes du bassin	R477A-1 FR477A/FT01	2022/2027	DDTM	EPTB Charente	
		Élaborer l'arrêté cadre interdépartemental à l'échelle du bassin versant de la Charente	Communes des bassins	Toutes les masses d'eau du bassin de la Charente	2022/2023	DDTM	Préfet 16 pilote	
	Mares de tonne	Affiner les modalités de remplissage des mares de tonnes dans les marais nord et sud de Rochefort dans un objectif d'économie d'eau et d'évitement des à-coups hydrauliques	Communes des marais	GC54 FC02/FT01 FR477A	2023/2027	DDTM	FDC17 UNIMA SMCA	
	AEP	Mettre en place un dispositif d'économie d'eau (validation et engagement sur la charte territoire) auprès des collectivités:		CARO CA Saintes CC Cœur de Saintonge	Toutes les masses d'eau du bassin	2023/2027	ARS	EAU 17
		Améliorer la connaissance de la qualité de l'eau du fleuve Charente grâce au suivi de la sonde installée dans le cours du fleuve à Tonnay-Charente.		Tonnay-Charente	FT01	2022/2027	ARS DDTM	CD17
		Réaliser une étude prospective du changement climatique sur l'impact de la ressource disponible destinée à l'alimentation en eau pour la consommation humaine et sa qualité		Département	GR1769 GR0582	2022/2027	ARS DDTM	EAU 17
QUALITÉ	Mettre en place l'assainissement collectif des eaux usées		Bords	FT01	2022-2024	DDTM	EAU 17	
	Construire la station d'épuration intercommunale à Fouras (24 000 EH)		Fouras	FT01	2023-2025	DDTM	EAU 17	
	Assainissement Collectif	Moderniser la station d'épuration de Marennes - Conversion de la filière en boues activées		Marennes	FC02	2023/2026	DDTM	EAU 17
		Construire la station d'épuration de Saint-Just-Luzac (5 800 EH) et déconnecter le système d'assainissement de Saint-Just-Luzac du système d'assainissement de Marennes		Saint-Just Luzac	FC02	2022-2024	DDTM	EAU 17
		Mettre en place l'assainissement collectif des eaux usées		Saint-Crépin	FT01	2023-2025	DDTM	EAU 17



ACTIONS (partie 2/3)

DOMAINE	THÈMES	ACTIONS	LOCALISATION	MASSES D'EAU CONCERNÉES	ECHÉANCE DATE DÉBUT	PILOTE DE L'ACTION AU SEIN DE LA DISEN	MAÎTRE D'OUVRAGE
QUALITÉ	Assainissement non collectif	Contrôler le fonctionnement des dispositifs d'ANC	Saint-Jean d'Angle La Gripperie Saint-Sornin Breuil Magné Le Vergeroux Loire Les Marais Tonnay-Charente Saint-Savinien	FC02/FT02 FRT2-5/FR477A FT01	2022/2023	DDTM	EAU 17
		Réhabiliter l'assainissement non collectif	Le Mung	FT01	2022/2023	DDTM	EPTB Charente
		Identifier et délimiter les zones à Enjeu Environnemental (ZEE) et les zones à Enjeu Sanitaire (ZES) (disposition F75 SAGE Charente)		Toutes les masses d'eau	2022/2025	DDTM	Communes
	Eaux pluviales	Finaliser les schémas directeurs d'eau pluviales	Communes du littoral	FC01/FC02 FC2-1/FT01/FT02	2022/2027	DDTM	Porteurs de projet CARO
		Promouvoir la gestion intégrée des eaux pluviales	communes de la CARO	FT01/FC02 FR477A	2022/2027	DDTM	UNIMA EAU17
	Nitrates Phosphore et Pesticides	Élaborer un plan d'action sur l'AAC : Canal de l'UNIMA Sud-Charente – Prise d'eau à Biard (UPEP)	Communes des masses d'eau	FR926/FT01	2022/2027	ARS	EAU 17
		Élaborer un plan d'action sur l'AAC : Tout Vent F2	Landrais	FG064	2022/2027	ARS	EAU 17
		Animer et mettre en oeuvre le PAT de Landrais 2019-2023 (Re-source – AAC captage de Tout vent)	Landrais	FRR477A-1	2022/2027	ARS	SMCA
		Mettre en place une ripisylve en amont de Landrais (448 ml)	Landrais	FRR477A	2022/2027	DDTM	EPTB Charente CD17
	MILIEUX AQUATIQUES	Déterminer les débits biologiques		Estuaire Charente, marais et pertuis	FT01/FC02 GC54/FR477A	2022/2027	DDTM
Élaborer et mettre en oeuvre le PPG Marais nord de Rochefort		Communes des marais nord de Rochefort	GC54/FT01 FR477A	2023/2027	DDTM	SMCA	
Mettre en oeuvre le Contrat de progrès territorial de Brouage		Communes des marais de Brouage	FC02	2024	DDTM	CD17	
Cours d'eau Continuité		Assurer la continuité à la vanne de Charras (ROE8860)	Vergeroux	FR477A	2023	DDTM	CD17
		Assurer la continuité à la vanne de Portefache (ROE15152)	Ardillières	FR477A	2023	DDTM	SMCA UNIMA
		Assurer la continuité à la vanne du Canal de la Daurade (ROE66205)	Tonnay-Charente	FT01	2023	DDTM	SMCA UNIMA
		Assurer la continuité à la vanne du Canal de Saint-Louis (ROE66201)	Tonnay-Charente	FT01	2023	DDTM	SMCA UNIMA



ACTIONS (partie 3/3)

DOMAINE	THÈMES	ACTIONS	LOCALISATION	MASSES D'EAU CONCERNÉES	ECHÉANCE DATE DÉBUT	PILOTE DE L'ACTION AU SEIN DE LA DISEN	MAÎTRE D'OUVRAGE
MILIEUX AQUATIQUES	Cours d'eau Continuité	Assurer la continuité à la vanne aval du Canal de Loire (ROE66202)	Tonnay-Charente	FT01	2023	DDTM	SMCA UNIMA
		Assurer la continuité à la vanne aval du Canal de Genouillé (ROE66200)	Tonnay-Charente	FT01	2023	DDTM	SMCA UNIMA
		Assurer la continuité à la vanne de Pont Rouge (ROE66199)	Tonnay-Charente	FT01	2023	DDTM	CD17
		Assurer la continuité à la vanne de Beaugeay (ROE66213)	Beaugeay	FC02	2027	DDTM	SMCA
	Marais et zones humides	Mettre en œuvre le Contrat de progrès territorial de Brouage	Communes du périmètre du contrat	FC02	2024	DDTM	SMCA
		Définir et mettre en œuvre des règles de gestion sur un cycle annuel dans les marais nord de Rochefort	Communes des marais nord de Rochefort	GC54/FT01 FR477A	2022/2027	DDTM	SMCA
		Définir et mettre en œuvre des règles de gestion sur un cycle annuel dans les marais de Brouage	Communes des marais de Brouage	FC02	2022/2027	DDTM	SMCA
		Labiliser "Zone humide Ramsar" l'ensemble les marais de Rochefort et de Brouage	Communes des marais nord et sud	GC54/FT01 FR477A/FC02	2022/2027	DDTM	CARO CCBM
		Finaliser les inventaires zones humides sur l'ensemble du périmètre de la CARO	Communes de la CARO	FR477A/FT01 FC02	2022/2027	DDTM	CARO SMCA
		Procéder aux inventaires zones humides au sein des communes à l'occasion de la révision des documents d'urbanisme	communes de la CC du bassin de Marennes	FC02/FT02 FT2-3/FT2-4 FT2-5/FT2-6	2022/2027	DDTM	CC Marennes
		Éviter/limiter la pression sur les zones humides dans les documents d'urbanisme (SCOT et PLU) et mettre en place une protection réglementaire qui soit adaptée à leur préservation sur l'ensemble du territoire concerné	Communes du bassin	Masses d'eau du bassin	2022/2027	DDTM	EPCI Communes
	Identifier des zones humides dégradées qui pourraient être ciblées dans le cadre de restauration (désartificialisation ou désimperméabilisation), notamment d'anciennes zones humides	Communes du bassin	Masses d'eau du bassin	2022/2027	DDTM	SMCA CARO CC Marenne	
	QUALITÉ QUANTITÉ	Eaux littorales	Élaborer un profil de vulnérabilité des zones de production conchylicole et de pêche à pied du secteur « Charente-Ile d'Aix » et définir un programme d'action	Pertuis	FT01/FC02	2022/2027	DDTM ARS
Mettre en place une aire technique portuaire			Bourcefranc-le-Chapus	FC02	2022/2027	DDTM	Commune
Mettre en place une aire technique portuaire à Fouras			Fouras	FT01	2022/2027	DDTM	Commune
Réviser les profils de baignade des plages Sud, Casino, Les Boucholeurs, Nord			Châtelailon-Plage	FT01	2023/2024	ARS	Commune